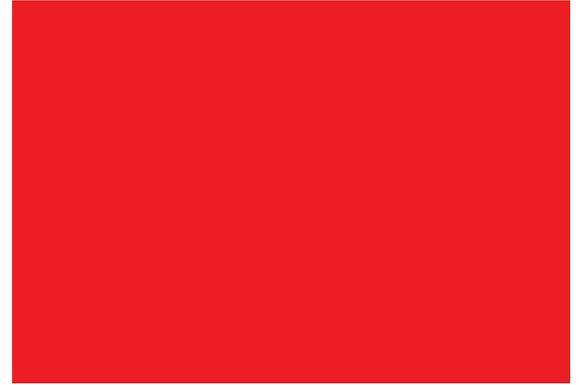
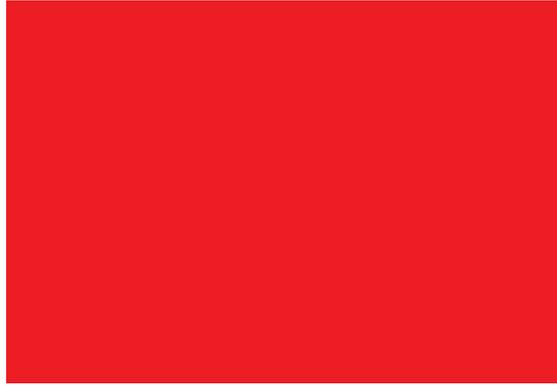


SÉNÉGAL L'EMPOWERMENT DES FEMMES EN ACTION

PRÉSENTATION



La Coopération Italienne au Sénégal représente, surtout pour ce qui concerne l'égalité de Genre et l'empowerment des femmes, un exemple de « bonne pratique » pour la Direction Générale pour la Coopération au Développement. Les résultats illustrés dans cette publication les prévoient et démontrent que travailler sur le dialogue structuré entre les institutions et la société civile, dans un partenariat entre différents pays, peut produire le développement inclusif et durable attendus par l'Agenda post 2015. Un Agenda que, comme nous le savons, tout le monde souhaiterait « transformatif », c'est-à-dire capable d'engager des processus économiques et sociaux susceptibles de réduire les inégalités et la pauvreté, en prenant en compte la responsabilité environnementale. L'Italie se propose de contribuer à la naissance de nouveaux objectifs pour le développement, forte de sa propre expérience d'enracinement et de dialogue structuré avec les pays partenaires, en soutenant le rôle des femmes dans la sécurité alimentaire, la protection sociale et l'entrepreneuriat. Une démarche qui est exactement celle que nous voulons depuis longtemps réaliser au Sénégal.

Giampaolo Cantini,
Directeur Général de la Coopération au Développement
Ministère des Affaires Etrangères et
de la Coopération Internationale

**« Femme nue, femme noire
Vêtue de ta couleur qui est
vie, de ta forme qui est beauté
J'ai grandi à ton ombre ;
la douceur de tes mains
bandait mes yeux »**

Ces merveilleux vers, tirés du poème Femme Noire de Léopold Sédar Senghor, expriment des sentiments forts, intenses, que le Poète, premier Président du Sénégal, nourrit envers les Femmes. Senghor, « militant » pour la cause de l'émancipation des Femmes, précurseur de la lutte contre les MGF, était convaincu que les Femmes doivent avoir les mêmes opportunités que les Hommes. La Coopération Italienne, avec le Gouvernement du Sénégal, est depuis longtemps et avec succès engagée dans les politiques de Genre et dans la promotion de la condition des Femmes. Un engagement qui a pu se concrétiser grâce au travail de beaucoup de Femmes Italiennes et Sénégalaises, parmi lesquelles je retiens surtout Madame Bianca Pomeranzi, ancienne Directrice du Bureau de la Coopération Italienne de l'Ambassade d'Italie à Dakar, et Madame Giuliana Serra, Experte Genre qui travaille depuis longtemps dans ce pays. Cette revue est un beau témoignage de la Coopération italo-sénégalaise dans ce secteur stratégique.

Arturo Luzzi
Ambassadeur d'Italie à Dakar

L'AGENCY, OU COMMENT RENDRE POSSIBLE L'AUTONOMIE DES FEMMES



Bianca Pomeranzi est le senior gender and development advisor de la Direction générale de la Coopération au Développement du Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération internationale italien. Elle est aussi membre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et fait partie de cette génération de femmes italiennes qui, dans les années 1970, ont beaucoup milité pour faire entrer les droits et libertés des femmes au sein des institutions internationales. La spécialiste fait ici le point sur la vision italienne de la coopération en matière de genre, notamment en Afrique.

En matière de coopération au développement dans le domaine du genre, quelles sont les stratégies qui font aujourd'hui leurs preuves sur le terrain ?

Bianca Pomeranzi : Ce qui fonctionne réellement dans la coopération au développement, aujourd'hui comme d'ailleurs il y a trente ans, ce sont les programmes qui donnent aux femmes la possibilité de choisir leur propre destin et qui leur permettent de trouver des réponses pour améliorer leur vie. Dans beaucoup de programme de ce type, il s'agit de « dévoiler » la subjectivité des femmes, à elle-même ainsi qu'aux yeux de leurs propres communautés, en mettant en cause les préjugés et les comportements sédimentés.

Comment passer du concept de « femme victime » d'une situation économique et sociale, à celui de « femme sujet », c'est-à-dire à l'empowerment ?

Bianca Pomeranzi : Le fait de voir les femmes comme victimes correspond bien souvent à la réalité du fait des nombreuses discriminations et violences qu'elles subissent. Mais il est aussi nécessaire de dépasser cette vision victimaire quand on parle de développement. Dans ce contexte, la notion d'empowerment a pour fonction de rappeler que les femmes restent avant tout des sujets importants du développement. Autrement dit, si l'on veut des résultats positifs sur le terrain, on doit agir sur les causes de la vulnérabilité dans laquelle les femmes sont enfermées.

Pourquoi est-il essentiel de permettre aux femmes du Sud de prendre conscience de leur agency, de leur puissance d'agir de manière autonome ?

Bianca Pomeranzi : Les femmes du Sud ont avant tout besoin de reconnaissance et de justice économique, sociale et culturelle. L'agency, qui correspond au concept d'autonomie, est un état dont les femmes de toutes les classes sociales sont conscientes, mais qu'elles considèrent très souvent comme impossible. Le rôle de la coopération est justement de rendre cette agency possible à travers le dialogue entre partenaires de manière à fournir les instruments institutionnels, politiques et économiques nécessaires pour changer ce statu quo. Si on entend l'action de coopération comme le fait de mettre en condition les sujets pour démarrer des processus de changement social et économique dans le but de sortir de la pauvreté, alors la politique prend tout son sens. Mais c'est surtout en partant du niveau local qu'on se donne les meilleures garanties pour que les sujets, surtout ceux qui sont exclus du pouvoir de décision comme les femmes et les jeunes, puissent exercer un contrôle majeur sur les processus qui les concernent. Et donc faire enfin écouter leur voix.

LE GENRE, CONSTITUTIF DE L'ADN DE LA COOPÉRATION ITALIENNE

Dans sa stratégie mettant l'accent à la fois sur le genre mainstreaming à l'échelle nationale, mais aussi à l'empowerment et l'agency des femmes sur le terrain, la Coopération italo-sénégalaise fait preuve d'innovation et ambitionne de faire bouger les imaginaires. La capacité à améliorer réellement la vie des femmes est en effet le fondement de la réalisation du développement durable, mais il dépend de la capacité des institutions et de la société civile à mettre au centre de leur action les droits fondamentaux des femmes. Partout, mais surtout dans les pays de cette région d'Afrique de l'Ouest, le développement est lié à la capacité de reconnaître le rôle vital que les femmes exercent dans la lutte contre la pauvreté. Une grande partie de l'approche italienne consiste à ne plus voir les femmes comme porteuses de besoins, mais bien comme porteuses de capacités. Autrement dit, les femmes ne sont plus des bénéficiaires mais des actrices des programmes de coopération au développement. Dans leur meilleure définition, les actions de coopération ont en effet pour objectif de provoquer chez les femmes la possibilité de se libérer des contraintes qui pèsent sur elles, donc de se prendre en charge elle-même. Bref, de libérer leur agency.

Beijing, 1995. La Conférence des Nations Unies sur les femmes correspond à un moment de forte affirmation des institutions pour la parité femme-homme en Italie. La date marque le démarrage des activités « **Genre et Développement** » de la Coopération italienne. Cette prise de conscience a été suivie dès 1998 par l'établissement des **Lignes directrices pour la valorisation du rôle des femmes et la promotion d'une vision de Genre dans l'Aide Publique au Développement**. Un document qui a inspiré l'action de programmation de la Coopération italienne par une approche systémique pour la valorisation des thématiques de Genre. Ainsi, dès 2010, de nouvelles **Lignes Directrices pour l'Égalité de Genre et l'Empowerment des femmes** sont publiées par le Ministère des Affaires Étrangères italien.

Ce parcours a permis à la Coopération italienne d'intervenir dans des secteurs innovants tel que par exemple l'empowerment des femmes, considéré comme agency politique et économique. La lutte contre les violences sexuelles et les violences de genre. Le soutien aux femmes dans les pays en situation de conflit. Par ailleurs, la mise en place d'expertes de genre et développement à l'intérieur des Unités techniques locales, principalement en Afrique Subsaharienne et en Afghanistan, Liban et Palestine a été aussi très importante. Car la présence des **Gender advisor** facilite le mainstreaming des thématiques liées à l'empowerment des femmes et à l'égalité de genre.

La stratégie italienne en matière de thématiques de Genre et Développement est articulée sur quelques critères essentiels. En premier lieu, tenir compte des expériences réalisées par les femmes italiennes dans la participation à la vie politique, sociale et économique du pays. Il a été c'est vrai fondamental d'établir des relations durables avec les femmes des institutions et de la société civile soit au niveau national, soit avec les pays partenaires de coopération, afin de promouvoir leur participation. En second lieu, il a été stratégique de créer des collaborations spécifiques avec le système multilatéral et les agences multilatérales pour la réalisation de plateformes et conventions internationales en matière de politiques de Genre définies au niveau de l'ONU. Enfin, critère non négligeable de l'approche, il reste toujours essentiel de co-responsabiliser les États. États qui ont bien trop souvent tendance, soit à considérer les femmes comme des amortisseurs de politique sociale, soit à reléguer les problématiques de Genre au seul Ministère de la Femme, alors qu'on le sait aujourd'hui, le Genre est transversal et interministériel.

En Afrique de l'Ouest et au Sénégal, la politique de coopération italienne est née d'un processus collaboratif. Tout s'est joué à Bamako en 2007, lors de



la Conférence internationale « **Femmes protagonistes. Dialogue entre les pays d'Afrique de l'Ouest et la Coopération italienne** », qui a donné naissance à une nouvelle approche des questions de genre. Pour aboutir à la stratégie de la Coopération italienne sur la promotion de l'égalité des sexes et de l'empowerment des femmes en Afrique de l'Ouest. A l'époque, grâce à la participation active, forte et incontournable des associations et réseaux de femmes de terrain, couplée à celle du Ministère en charge des politiques de genre, il a en effet été possible de promouvoir un dialogue constructif pour la définition de lignes stratégiques et d'un plan d'action opérationnel dans lequel les femmes ont été les vrais protagonistes.

Dans ce contexte, le nouveau Programme Pays Sénégal-Italie 2014-2016, est le résultat d'un chemin commun à travers l'identification de plusieurs programmes spécifiques. En premier lieu, le PASNEEG vise à soutenir l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique sur le gender mainstreaming au niveau politique. Le PADESS, remplace le PIDES fin 2015, et a pour ambition d'achever la stratégie de protection sociale à travers l'autonomisation socio-économique des groupes les plus défavorisés. Le PAEF Plus, remplace le PAEF et souhaite promouvoir l'égalité et la parité entre les sexes dans l'instruction primaire et secondaire. Le PAIS, tout en contribuant à améliorer la sécurité alimentaire, vise l'augmentation du leadership des femmes rurales. Le PAPSEN encourage le développement de l'entreprenariat rural des femmes et pour ce faire utilise des gender marker et des nouveaux indicateurs sexo-spécifiques pour mesurer l'impact des interventions de terrain sur la promotion de l'empowerment des femmes. Des outils intégrés aussi par le PLASEPRI, qui soutien le secteur privé sénégalais et la diaspora sénégalaise pour encourager la promotion des femmes dans le processus de développement.

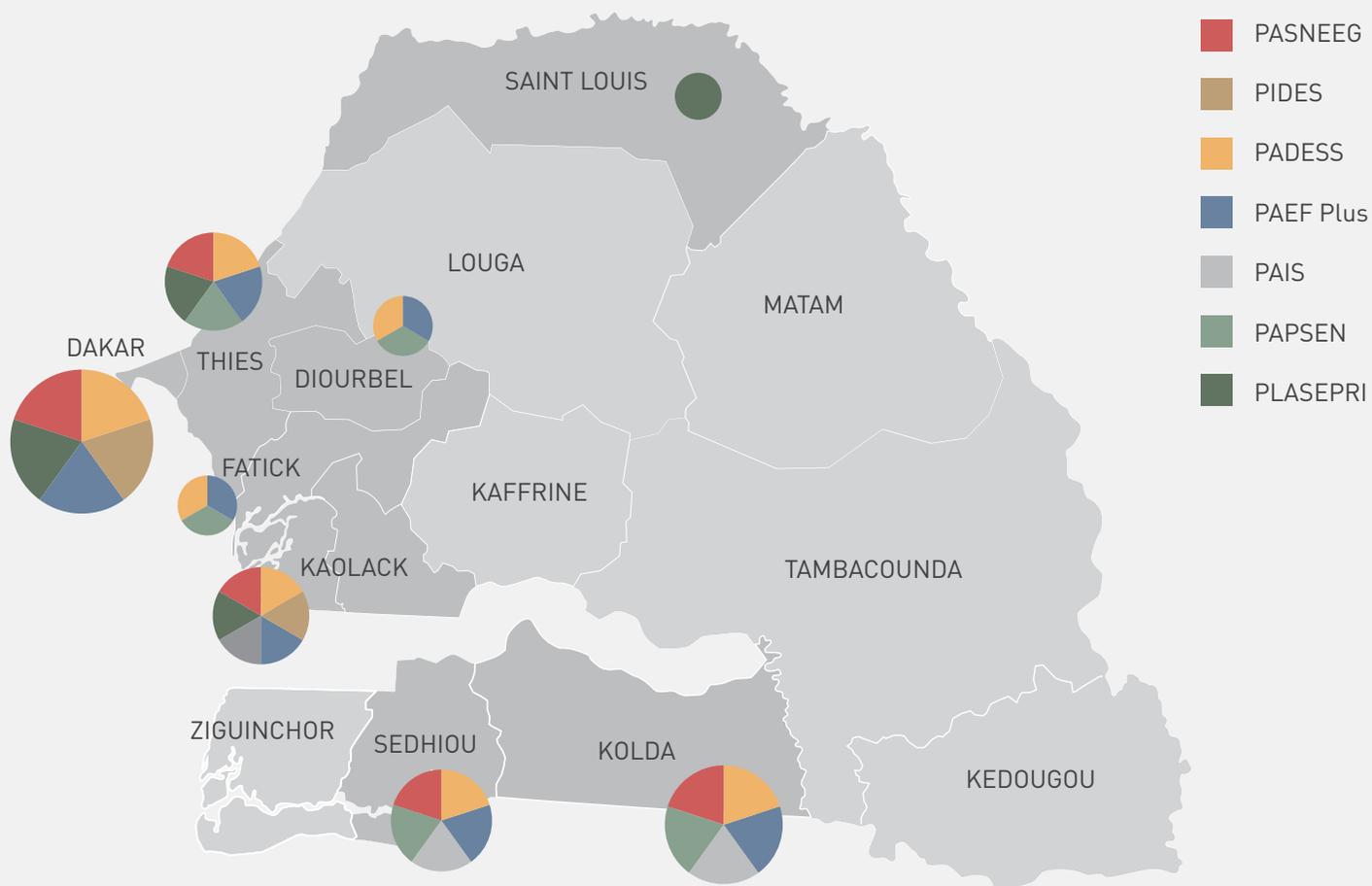
Au cours de l'année 2013, le débat sur l'agenda post 2015 et la décision de la Coopération italienne de contribuer à la réalisation de l'Expo 2015 de Milan avec des programmes concrets qui valorisent le rôle des femmes dans la sécurité alimentaire et la nutrition, mettent en évidence la nécessité de promouvoir une plus grande connaissance et une meilleure capacité de mise en œuvre des standards actuels internationaux en matière de politique de développement.

« En tant qu'élu(e) locale, le plus important pour moi consiste à apporter un changement dans les mentalités des femmes, de leur faire comprendre que l'on ne veut plus laisser les hommes décider à notre place ». Nogyè Ndiaye, Yène

Depuis 20 ans maintenant, le Sénégal a fait preuve d'une certaine avant-garde en matière de stratégie de Genre, avec notamment la parité et la place donnée à l'institutionnalisation du Genre dans le domaine politique. Aussi, au moment où est discuté l'Agenda post 2015, la Coopération italienne au Sénégal souhaite se donner les moyens d'une efficacité maximum dans le domaine des politiques de Genre.

LE SÉNÉGAL EN LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS FEMME-HOMME

Régions d'implantation des programmes de la Coopération italo-sénégalaise en 2015



Le Sénégal est classifié 41^{ème} sur 86 dans les analyses des institutions sociales et l'application des Gender Index de l'OCDE-DAC en 2012. Le Gender Inequality Index donne au Sénégal un point de 0,566 plaçant ainsi le pays à la 114^{ème} place sur 146 pays classifiés. En 2011, selon le classement relatif au Global Gender Gap Index le score obtenu par le Sénégal était de 0,6573 le plaçant à la 92^{ème} place sur 135 pays. Selon la dernière revue de la Stratégie Nationale pour l'Équité et l'Égalité de Genre (SNEEG) en 2014, malgré des avancées incontestables réalisées depuis ces 25 dernières années, des disparités encore persistantes confortent la situation inégale des hommes et des femmes dans le domaine social, économique et politique. Quelques exemples d'inégalité de genre parmi de nombreux autres :

- Une inégalité de statut dans la famille et dans la société
- Un inégal niveau d'accès et d'accessibilité aux services sociaux de base
- Un faible pouvoir économique des femmes
- L'inégale répartition des rôles et des responsabilités dans la division du travail
- Une jouissance inégale des droits
- Une inégale représentation et participation des femmes aux instances de décision
- Une faible intégration dans les processus de planification, budgétisation, suivi et évaluation

DU POINT DE VUE JURIDIQUE :

- 29,7 % des filles entre 15 et 19 ans sont mariées, veuves ou divorcées et 13,5 % des femmes comprises entre 20 et 49 ans sont mariées avant 15 ans
- Le Code Pénal a été révisé en janvier 1999 pour inclure des normes criminalisant la violence domestique, la violence sexuelle, l'inceste, le harcèlement sexuel et les mutilations génitales féminines. Ces modifications ont établi des peines pour la violence à l'égard des femmes allant jusqu'à 10 ans de prison mais la loi est rarement appliquée. Considérée comme un crime depuis la réforme de 1999 dans sa signification générale, la violence sexuelle conjugale n'est de son côté pas considérée comme un crime
- La polygamie est légale et pratiquée dans 40% des familles
- Le Code de la Famille accorde la puissance paternelle au père
- Selon le droit de succession, deux formes d'héritage sont prévues, soit en droit civil soit en droit islamique. Le droit civil accorde aux femmes et aux filles les mêmes droits qu'aux hommes et aux fils. Au contraire, selon la charia, les filles ont droit à la moitié des biens des fils, et les veuves à un huitième de la propriété des maris



PENSER LE GENRE À CHAQUE ÉTAPE DE L'AGENDA

Les Nations Unies définissent le **gender mainstreaming** comme une stratégie visant à incorporer les préoccupations et les expériences des femmes aussi bien que celles des hommes dans l'élaboration, la mise en œuvre, la surveillance et l'évaluation des politiques et des programmes dans tous les domaines – politique, économique et social – de manière à ce que les femmes et les hommes bénéficient d'avantages égaux et que les inégalités ne puissent se perpétuer. Le concept de **gender mainstreaming**, qui permet d'introduire les questions de genre de façon transversale dans chaque acte politique et programmatique, a été établi clairement comme une réflexion globale pour la promotion de l'égalité de genre dans la Plateforme d'Action adoptée par les Nations Unies pendant la Quatrième Conférence Mondiale sur les Femmes, à Beijing en 1995.

De son côté, la Stratégie Nationale pour l'Équité et l'Égalité de Genre du Sénégal élaborée en 2005 a, huit ans plus tard en 2013, fait l'objet d'une évaluation en vue de l'adoption d'un nouveau document programmatique pour la période 2015-2025. Dans le but de l'harmoniser avec les objectifs prévus par l'Agenda post 2015. Mais lors de l'évaluation de l'application concrète de cette stratégie par les différents ministères du Gouvernement sénégalais, plusieurs faiblesses ont été relevées, pointant entre autre l'absence d'indicateurs spécifiques de genre, d'un système harmonisé pour la collecte de données et l'absence de coordination entre les différentes institutions nationales. Supprimant ainsi l'identification de solutions plus adaptées aux réelles exigences de la population en matière de genre.

En effet, l'absence d'une politique efficace de **gender mainstreaming** capable d'utiliser des instruments innovants pour mesurer l'impact des actions en faveur de l'égalité de genre, empêche l'adoption de plans opérationnels d'empowerment des femmes et de lutte contre les discriminations et la violence basée sur le genre. La Coopération italo-sénégalaise, en s'appropriant ce concept, considère les activités de soutien à l'égalité de genre, à l'empowerment des femmes et au **gender mainstreaming** stratégiquement prioritaires en tant qu'approches transversales aux différents secteurs de l'aide publique au développement. Autant d'activités prioritaires eu égard à l'Agenda post 2015.

LE PASNEEG

En juin 2014, le Ministère chargé des politiques de genre a demandé à l'Italie de soutenir le Gouvernement dans la révision et la réalisation de la nouvelle Stratégie Genre Nationale 2015-2025. Le programme PASNEEG est né pour répondre à cette exigence. Il ambitionne en effet de soutenir la Stratégie Genre du Gouvernement sénégalais en ligne avec les priorités identifiées par l'Agenda post 2015 avec une approche « *tween track* ». Cette approche prévoit, au niveau stratégique, l'utilisation d'indicateurs spécifiques de genre, selon la méthodologie SIGI (Social Institution and Gender Index) de l'OCSE-DAC, pour le soutien au Gouvernement dans le développement d'une politique de **gender mainstreaming**.

Au niveau opérationnel, pour lutter contre discriminations et violences basées sur le genre (VGB), l'approche envisage la création de centres spécialisés en matière de promotion, de protection des droits des femmes et d'empowerment économique. L'idée

Au niveau stratégique, pour la promotion du **gender mainstreaming** dans les politiques nationales de développement, l'approche prévoit l'utilisation d'indicateurs spécifiques de genre selon la méthodologie SIGI, Social Institution and Gender Index, mise au point par l'OCSE-DAC. Les indicateurs classiques, comme le **Gender Inequality Index** et le **Gender Gap Index**, mesurent l'inégalité de genre en termes de résultats, comme par exemple le niveau d'instruction ou la participation au marché du travail. Mais le caractère innovant du SIGI consiste dans le fait qu'il se focalise sur les causes de l'inégalité de genre, analyses nécessaires pour l'adoption des politiques de développement.

Les indicateurs du SIGI vont ainsi pouvoir s'appliquer comme paramètres à la Stratégie National de Développement Économique et Sociale (SNDES) et au Nouveau Plan Sénégal Émergent (PSE), en vue de l'élaboration de la nouvelle stratégie nationale sur l'égalité de genre 2015-2025. On prévoit en outre l'application de l'approche **Gender Budgeting** aux politiques économiques et aux programmes sectoriels en partenariat avec le Ministère de l'Économie et des Finances du Sénégal et avec l'Union Européenne.

Parallèlement, comme prévu par la SNEEG, la SNDES, et comme demandé par le Rapport sur l'application de la Convention pour la lutte contre toute forme de Discrimination envers les Femmes, présenté par le Gouvernement sénégalais à la Commission CEDAW en juin 2014, le projet prévoit un accompagnement spécifique à la Commission de révision du Ministère de la Justice sénégalais. Il s'agit de travailler sur la modification des dispositions juridiques discriminatoires contenues dans le Code de la Famille et dans le Code Pénal, relatives en particulier aux mariages et aux grossesses précoces.

« J'ai certes été victime de discrimination politique uniquement parce que j'étais une femme, mais ça ne m'a jamais freinée, et aujourd'hui on me respecte parce que j'ai appris à dire non, alors qu'au Sénégal, on socialise les femmes à dire oui à tout ». Mame Binta Demba, Kafountine

consistant ici surtout à soutenir les initiatives d'entreprenariat féminin basée sur l'économie verte. Dans ce contexte, il est aussi prévu la réalisation d'un fond local pour la promotion de l'entreprenariat féminin dans les zones d'intervention prioritaires de la Coopération italo-sénégalaise.

PASNEEG

Nom : Projet d'appui à la Stratégie Nationale pour l'Équité et l'Égalité de Genre

Objectif : Soutenir la révision, l'institutionnalisation et l'opérationnalisation de la stratégie nationale de genre en cohérence avec les priorités identifiées dans le processus de l'Agenda Post-2015 et du Plan Sénégal Émergent (PSE)

Bénéficiaires : 40 organisations d'entreprises féminines, avec une implication d'environ 2 000 familles. 150 femmes bénéficiaires des formations avec un effet multiplicateur sur 500 associations de femmes et un impact sur 5 000 familles. 300 membres du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance et de politiques bénéficiaires des activités d'advocacy et de formation (impact sur 2 000 familles). 200 membres des Agences Régionales de Développement (ARD), SDA et collectivités locales des régions d'intervention (impact sur 1 000 familles). Résultat : 10 000 familles bénéficiaires directes pour un total de 100 000 personnes

Zones d'intervention : Intervention au niveau national pour la révision de la SNEEG, et au niveau opérationnel dans 5 régions : Dakar, Kaolack, Sédhiou, Kolda, Thiès

Durée : 12 mois

Budget : 2,15 millions d'euros

Partenaires : ONU Femmes, Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance, Ministère de l'Économie et des Finances

Secteurs prioritaires d'intervention : Égalité de genre et empowerment des femmes



COMMENT LES FEMMES TRANSFORMENT LA PROTECTION SOCIALE

En matière de protection sociale, il ne peut y avoir de développement durable ni d'actions efficaces sans **empowerment** effectif des femmes. Tous les acteurs, tant au niveau local que national, le reconnaissent aujourd'hui. Les études internationales mettent même en évidence la façon dont l'équité et l'égalité de genre influencent de manière étroite et transversale toutes les politiques de développement. Mais s'il doit certes être reconnu pour sa valeur économique et sociale, le rôle d'amortisseur social des femmes ne doit pas pour autant conduire les institutions nationales à se déresponsabiliser.

Autrement dit, dans toutes les actions de développement, la population féminine devrait être considérée comme l'actrice principale en tant que sujet propulseur de dynamiques socio-économiques durables. Sa place dans l'économie nationale et locale est indiscu-

table. Les femmes représentent en effet 39 % de la population active, totalisent 90 % du travail domestique et de soins et jouent un rôle clé dans la production agricole. Mieux, l'absence de politiques de protection sociale au niveau local et d'un réel système de protection sociale dans le pays, oblige les femmes à remplir le rôle d'amortisseur social, fondamental pour la survie des communautés, mais véritable frein à leur propre émancipation économique, sociale et politique, et au final à leur **agency**.

Le processus de décentralisation en cours au Sénégal, axé sur une approche de développement local, représente une occasion unique pour les femmes de participer de façon plus formelle et plus efficace à la gestion des questions locales. Il s'agit, pour les autorités décentralisées dans les régions, de favoriser des processus de co-responsabilisation sur le double

rôle productif et reproductif des femmes. Ce, pour la mise en place d'une planification locale reposant sur leurs potentialités et leurs besoins passant nécessairement par l'amélioration de l'accès aux services sociaux. Cette approche part du principe qu'en agissant sur la promotion de la pleine jouissance des droits

LE PIDES

Dans le Sénégal de 2015, seuls 20% de la population bénéficient d'une couverture sociale. Opérationnel depuis mai 2012, le PIDES s'inscrit dans le cadre des

« Quand vous accédez à la propriété de la terre en tant que femme, vous vous sentez libre, autonome, respectée, en mesure de parler d'égal à égal avec les hommes, et de briser les coutumes qui empêchent les autres femmes d'accéder à la terre ». Tiné Ndoye, Thiès

économiques et de citoyenneté des femmes, on obtient un réel impact à la fois sur l'égalité des sexes, le développement humain et la lutte contre la pauvreté. Trois conditions essentielles pour libérer le potentiel économique en particulier dans les contextes de vulnérabilité.

En règle générale, on considère la protection sociale comme l'ensemble des mécanismes qui permettent aux individus et aux communautés de faire face aux conséquences des risques économiques et sociaux. Mécanismes qui visent de plus à réduire les inégalités face aux aléas de l'existence, et enfin à assurer à tous un niveau de vie décent permettant aux individus de s'intégrer dans la société. Il devient alors nécessaire de préciser quel type de mécanismes doivent être mis en place et quels rôles doivent jouer les populations.

Dans les programmes de développement classiques, la plupart des interventions de protection sociale favorisent une approche où les communautés ne sont considérées que comme bénéficiaires de mesures prises d'en haut. Il est encore trop tôt pour évaluer les effets à long terme de ce type d'intervention sur la réduction de la pauvreté et le bien-être des populations. Cependant, nous pouvons déjà anticiper et estimer que l'efficacité recherchée en termes de justice sociale et d'identification de solutions possibles, restera toujours faible sans la participation des populations et la valorisation des savoirs locaux. Cette autre approche part du constat que dans un contexte de crise, les populations et en particulier les femmes, malgré l'absence d'autonomie dont elles souffrent, jouent un rôle vital dans la survie de leur communauté.

politiques de lutte contre la pauvreté, et a pour objectif de faire profiter les femmes, les jeunes et les groupes défavorisés d'une véritable protection sociale dont ils étaient auparavant privés. Autrement dit, il s'agit de soutenir les politiques de protection sociale basées sur un processus d'émancipation et d'empowerment des femmes et des jeunes à travers la promotion du développement socio-économique durable et de l'égalité de genre. Le tout opérationnalisé sur la base d'un partenariat stratégique entre le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance, les structures décentralisées et les collectivités locales.

Plus que n'importe quel acteur, ce sont les femmes qui savent mettre en place des stratégies de survie, ce sont elles qui développent des liens de solidarité pour une vraie économie solidaire, ce sont elles encore qui ont souvent le rôle de chef de famille. En milieu rural, plus qu'ailleurs, les femmes jouent un rôle central dans la construction du tissu économique et social. La prise en compte du genre, le soutien à l'empowerment des femmes, et la pleine jouissance de leurs droits socioéconomiques a donc un impact réel sur le développement et sur toute la communauté. La promotion de l'autonomisation socio-économique des femmes, visant à valoriser leur potentiel et leurs capacités d'agir pour le développement de leur territoire, a été réalisée en suivant une approche fondée sur les droits humains. En effet, le financement des activités économiques en faveur des associations de femmes a été mis en œuvre conjointement avec leur formation, une amélioration de leur accès aux services sociaux de base, et à un engagement majeur de leur part en une plus grande implication dans le processus d'identification et de planification...

PIDES

Nom : Programme Intégré de Développement Économique et Social

Objectif : Contribuer à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement, en particulier le 1^{er} et le 3^{ème}, à travers la promotion du développement socio-économique et de l'amélioration des services sociaux de base pour les femmes et les groupes vulnérables en partenariat avec le ministère chargé des politiques de genre, de l'enfance et de l'entreprenariat féminin

Bénéficiaires : Environ 300 000 personnes, femmes et jeunes, équivalent à 30% de la population résidente dans les zones d'intervention. Environ 1 200 APDC (Acteurs porteurs de dynamique communautaire) chargés des diagnostics dans les Forum, au niveau des quartiers ou des villages

Zone d'intervention : Régions de Dakar et Kaolack

Durée : 3 ans

Budget : 6 millions d'euros

Partenaire : Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance

Secteurs prioritaires d'intervention : Genre et protection sociale

L'EMPOWERMENT DES FEMMES, LEVIER MAJEUR DU DÉVELOPPEMENT

...Un des objectifs du projet consiste à associer de manière cohérente, le financement des activités génératrices de revenu, le renforcement des capacités et l'accès et le renforcement des services sociaux de base, afin de faciliter une responsabilité conjointe des institutions locales, dans une optique d'**ownership** et de durabilité. Il s'agit, en effet, de promouvoir, dans une approche intégrée, le développement humain et l'autonomisation de la population, en particulier des femmes. C'est en effet en écoutant les acteurs, en tant que sujet principaux de leur propre développement, en les accompagnant pour identifier leurs besoins, en les impliquant dans la gouvernance locale, qu'ils s'approprient la mise en place et le financement de leur système de protection sociale. Ces lignes d'action prennent différentes formes, comme des activités de formation en leadership et genre, planification financière sensible au genre pour les institutions locales. Ou bien des services intégrés sur le territoire pour l'accompagnement des micros et petites entreprises et pour améliorer l'accès à l'information.

En février 2015, dans les régions de Kaolack et de Dakar, pour relever les défis auxquels sont confrontés les femmes et les jeunes, deux centres appelés CIDES ont été mis en place. Ils représentent un système intégré de services territoriaux, basé sur un partenariat public-privé pour la promotion de l'accès à l'information, à la formation, à l'innovation, au crédit et pour soutenir les entreprises locales. Dans les statuts du CIDES, l'identification de la vision, de la mission, des objectifs et du soutien au processus d'empowerment des femmes dans la région est clairement défini. Dans le cadre du démarrage des CIDES, les actions spécifiques de formation ont été privilégiées, ainsi que l'accompagnement pour la pleine participation des femmes dans le développement socio-économique du territoire. Suite à un processus électoral ouvert à tous les membres de l'Assemblée générale, la présidence des deux CIDES a été confiée à deux femmes.

La participation des femmes aux élections locales du 28 juin 2014, a été promue, à travers la formation, la sensibilisation et la communication, conformément à la loi sur les quotas de genre approuvée par le Sénégal, avec le soutien de la Coopération italo-sénégalaise. A la suite de cela, Kaolack, région classée jusqu'en 2013 parmi les dernières, est arrivée en janvier 2015 dans les cinq premières régions du Sénégal pour le nombre de femmes occupant des charges politiques au niveau local.

Parmi les différentes initiatives, toutes réalisées sur la base de l'analyse des besoins pratiques et stratégiques exprimés par les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables, des services socio-sanitaires ont été réhabilités. Deux guichets pour la promotion et la protection des droits des femmes ont été créés. Des salles pour accouchement et des maternités ont été construites et équipées, et des jardins d'enfant communautaires ont été promus sur tout le territoire. Résultat, depuis janvier 2014, 433 projets économiques présentés par les femmes ont été financés pour un budget total d'environ 800 000 euros, et 700 femmes, représentantes des coopératives sélection-



nées, ont été formées dans les domaines administratif, comptable et organisationnel.

Le niveau stratégique assure la coordination du PIDES et anime un comité scientifique multidisciplinaire pour la production de matériel scientifique. A travers cette ligne d'action, le personnel du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance a été formé en Coaching en Genre et Leadership, en management, en gestion basée sur les résultats et en genre et communication. Par ailleurs, un dialogue avec le gouvernement a été engagé sur l'approche du programme PIDES et les politiques de lutte contre la pauvreté au Sénégal notamment dans le cadre du nouveau Plan Sénégal Emergent 2035 - PSE, le document de politique économique et sociale de référence du pays.



« Aujourd'hui, les femmes épargnent, distinguent budget familial et budget de leur entreprise, contribuent même aux dépenses familiales. Ces petites révolutions sont issues des conseils reçus par notre mutuelle de crédit ». Maimouna Ndaw, Kaolack

LE PADESS

Le PADESS veut poursuivre l'intervention sectorielle de la Coopération italo-sénégalaise, déjà active dans les régions de Kaolack, Dakar, Thiès, Sédhiou et Kolda, en renforçant les politiques nationales de lutte contre la pauvreté. Pour ainsi viser l'autonomisation socio-économique des femmes, des jeunes, des groupes défavorisés et un développement économique local durable à travers le soutien aux petites et moyennes entreprises (PME) et le développement des services sociaux de base. Une autonomisation socio-économique qui se veut renforcée par l'amélioration de l'accès aux possibilités d'emploi et de revenu et un meilleur accès aux infrastructures et aux services sociaux.

En plus le PADESS vise à harmoniser les interventions autour d'un système intégré de services de soutien au développement socio-économique, qui devient ainsi une structure commune pour la consultation et la gestion, opérationnalisée sur le modèle des Centres intégrés pour l'appui au développement économique et social (CIDES) lancés par le programme PIDES en 2014. Afin de mieux impliquer la dimension genre dans la mise en œuvre de ses activités, le programme a décidé d'adopter une approche **tween track**.

D'un côté, pour optimiser les connaissances sociologiques utiles à la réalisation d'une action de terrain efficace, des analyses approfondies sur les conditions de vie des femmes sont menées avec des indicateurs recherchant plus les causes que les effets des inégalités. Il s'agit de s'intéresser aux obstacles qui les empêchent de jouir de la pleine citoyenneté, mais aussi de se pencher sur leurs potentialités et leur rôle central dans le développement économique et social de leur territoire. Autant d'indicateurs spécifiques au genre et de mise en œuvre d'analyses quantitatives et qualitatives sexo-spécifiques pour pouvoir mesurer l'impact réel du programme sur la vie des femmes.

Du point de vue opérationnel, des activités destinées à promouvoir l'autonomisation des femmes sont mises en œuvre dans les domaines de la formation, de la sensibilisation, de l'accompagnement, de la planification locale sensible au genre. En ce sens, une activité importante du programme consiste en l'amélioration des services sociaux et de santé de base par le financement de micro-projets communautaires et le lancement de start-up sociales ayant pour but d'accompagner les services intégrés de soutien au développement socio-économique local.

PADESS

Nom : Programme d'appui au développement économique et social du Sénégal

Objectif : Contribuer à la réduction de la pauvreté en visant l'autonomisation socio-économique des groupes les plus défavorisés (femmes, jeunes, familles) et le développement économique local durable à travers l'appui aux petites et moyennes entreprises (PME)

Bénéficiaires : Les bénéficiaires directs sont estimés à 500 communautés impliquées dans l'intervention pour un total de 200 000 personnes

Zone d'intervention : Régions de Dakar, Thiès, Kaolack, Sédhiou, Kolda. Quelques activités pourront intéresser les régions de Diourbel (proche de Thiès) et de Fatick (proche de Kaolack)

Durée : 4 ans

Budget : 17,8 millions d'euros

Partenaire : Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance

Secteurs prioritaires d'intervention : protection sociale et développement local



SCOLARISER UNE FILLE, C'EST AUTONOMISER UNE FEMME

En 2015, scolariser une fille reste encore problématique pour certaines mentalités sénégalaises. Les obstacles à l'éducation des filles sont nombreux, variés et croisent facteurs socio-économiques, raisons socio-culturelles et difficultés liées à l'offre et la demande des services scolaires. Dans les zones rurales perdure la perception de l'inutilité de l'éducation des filles, davantage perçue comme une dépense que comme un bénéfice. A la femme éduquée, les familles préfèrent l'image plus commune de la femme centrée sur sa capacité à gérer les travaux domestiques, à trouver un mari, et à se consacrer aux soins des enfants. Dans les zones urbaines, la perception de l'école est plus positive, mais le taux de chômage élevé des jeunes scolarisés n'aide pas à considérer l'école comme un instrument de promotion sociale.

Le milieu scolaire lui-même ne contribue pas à la promotion de l'éducation des filles dans le secondaire, comme la distance domicile-école, le manque d'installations de toilettes séparées pour les garçons et les filles, ainsi que l'indisponibilité des manuels scolaires. Par ailleurs, les stéréotypes de genre renforcent l'idée que l'éducation est plus adaptée aux garçons qu'aux filles. Les manuels scolaires et les

méthodes d'enseignement contribuent à la construction d'identités sexuelles et de rôles sociaux prédéterminés. Enfin, grossesses et mariages précoces, mais aussi comportement de harcèlement sexuel de certains enseignants, peuvent empêcher ou freiner les filles à continuer dans l'enseignement secondaire.

Sur le plan politique, l'absence d'initiatives fortes pour la promotion de l'égalité comme stratégie clef pour atteindre l'éducation pour tous, ainsi que la faible représentation des mères d'élèves au sein des organes de gestion des écoles et leur manque de capacités de négociation en raison de leur autonomie socioéconomique limitée, n'ont pas plaidé en faveur de la scolarisation des filles.

Pourtant, les études le démontrent, la scolarisation des filles contribue au renforcement de la protection sociale. L'accès à l'éducation fortifie les processus d'autonomisation sociale, économique et politique des femmes. Assurer l'éducation des femmes reste essentiel pour aider à atteindre tous les autres Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), à savoir la lutte contre la pauvreté, la promotion de la santé maternelle, infantile et communautaire. Aussi,

la Coopération italo-sénégalaise s'est engagée dans ce domaine en le prenant en compte dans sa complexité, depuis la mise en œuvre du PAEF dès 2009, et en continuant l'engagement pris avec le PAEF Plus orienté vers la promotion de la scolarisation des filles dans le secondaire.

Ces résultats sont basés sur le développement d'une stratégie qui a favorisé l'élimination des barrières de genre en s'appuyant d'abord sur des activités de sensibilisation et formation, sur l'implication de la communauté dans le choix des institutions scolaires, et sur la construction de toilettes séparées. Mais il s'est

« La véritable valeur ajoutée des femmes en matière de développement, c'est l'honnêteté dans la gestion et la baisse du niveau de corruption. Les hommes eux-mêmes le prouvent quand ils demandent à leur femme de déposer un dossier de prêt bancaire à leur place ». Viviane Badiane, Niouro du Rip

Le Projet d'Appui à l'Éducation Féminine et l'empowerment des femmes pour un développement local inclusif souhaite en effet promouvoir l'égalité entre les sexes grâce à l'élimination des disparités dans l'accès à l'enseignement primaire et secondaire. Ce, en soutenant la mise en œuvre de la politique de genre du "Programme pour l'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence" (PAQUET) préparé par le Gouvernement du Sénégal pour le secteur de l'éducation et de la formation 2013-2025. Le PAEF Plus vise la consolidation et l'extension des résultats obtenus par le Projet de soutien à l'éducation primaire féminine au Sénégal (PAEF), financé par la Coopération italo-sénégalaise dans le cadre de la stratégie pays pour 2010-2013. Dans sa première phase, le PAEF a été réalisé dans les régions de Dakar, Fatick, Diourbel et Louga et a impliqué 80 écoles primaires avec environ 20 000 filles bénéficiaires. Il a soutenu dans chaque école les associations des mères d'élèves, en favorisant ainsi le développement socioéconomique des femmes et en contribuant à la durabilité des activités dans les écoles.

En matière de résultats opérationnels du PAEF, on peut citer la création d'une cellule genre pour chacune des 80 écoles du projet, l'activation de cours de rattrapage en mathématiques et en français pour les filles les plus en retard, l'activation de formations des enseignants sur l'approche genre, la santé reproductive, et la violence liée au genre (environ 650 enseignants), l'achat de fournitures scolaires et d'uniformes pour 40 000 enfants, la révision des manuels scolaires pour éliminer les stéréotypes de genre, le renforcement institutionnel des ONG partenaires et des services techniques du Ministère de l'Éducation nationale, ainsi que les activités d'autonomisation économique des femmes au niveau local.

surtout agit de promouvoir une politique favorable à la présence des écolières à temps plein dans l'école en les éloignant du travail domestique, de la violence sexuelle et de l'abandon scolaire. Un volet important a concerné l'appui à l'autonomisation économique des femmes appartenant aux associations des mères d'élèves des écoles concernées. Cela a permis, non seulement une plus grande participation des familles et des communautés dans l'éducation des filles, mais aussi un élargissement des espaces de liberté des filles, leurs mères étant économiquement plus fortes.

L'approche intégrée et holistique du PAEF, reconnue comme une bonne pratique par le Gouvernement du Sénégal dans le Programme national pour l'éducation 2013-2025, a été reprise et développée dans la deuxième phase du projet PAEF Plus. Cette nouvelle phase comprend les cycles scolaires moyens et supérieurs et se concentre sur l'élimination des causes de l'abandon scolaire des adolescentes (mariage précoce, travail des enfants, etc.). Il comporte un important volet sur la promotion des droits des femmes, l'alphabétisation et la participation communautaire.

PAEF Plus

Nom : Projet d'Appui à l'Éducation Féminine et l'empowerment des femmes pour un développement local inclusif

Objectif : Promouvoir l'égalité et la parité entre les sexes dans l'instruction primaire et secondaire au Sénégal en cohérence avec la politique genre du PAQUET (Programme pour l'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence dans le secteur de l'éducation et de la formation)

Bénéficiaires : 135 écoles (dont 60 écoles primaires bénéficiaires de la phase pilote du projet PAEF, 30 nouvelles écoles primaires et 41 écoles moyennes et supérieures), soit 30 000 filles identifiées. 3 800 femmes membres des associations de parents d'élèves et associations de femmes de la société civile. Environ 100 membres du personnel des sièges déconcentrés du Ministère de l'Éducation nationale (MEN) et du personnel du siège central du CCIEF. Environ 500 membres du personnel enseignant formés et dotés d'instruments pédagogiques performants.

Zones d'intervention : Dakar, Thiès, Fatick, Diourbel, Sédhiou, Kaolack, Kolda

Durée : 3 ans

Budget : 4 millions d'euros

Partenaire : Ministère de l'Éducation nationale

Secteurs prioritaires d'intervention : Protection sociale, genre et éducation



PERMETTRE AUX FEMMES DE PASSER DU STATUT DE PRODUCTEUR À CELUI D'INVESTISSEUR

Les thématiques de genre sont centrales en matière de sécurité alimentaire, d'agriculture et de développement rural. Pourquoi ? Simple, parce que la majorité des petits agriculteurs de subsistance sont des agricultrices qui doivent souvent leur vulnérabilité non à un manque de capacités mais plutôt à la présence de préjugés culturels et de coutumes discriminatoires, profondément enracinés dans les relations de genre. De nombreuses attitudes politiques, sociales et culturelles, empêchent en effet les femmes rurales d'exprimer leurs propres potentialités, minant ainsi le bien-être de populations entières. La conscientisation de ces dynamiques, ainsi que le fort pourcentage de femmes paysannes actives dans beaucoup de régions du Sud de la planète, doit pousser à une plus grande attention de leur rôle dans les petites fermes familiales et l'agriculture de subsistance. Un rôle qui remet complètement en cause les anciennes interventions spécifiques mais aussi les politiques sectorielles plus générales.

Autrement dit, la défense de la sécurité alimentaire doit se mesurer dans un contexte de rapports de pouvoir déséquilibrés entre investisseurs et producteurs. La sécurité alimentaire de la petite ferme familiale doit mettre en lumière l'énorme quantité de travail gratuit fourni par les femmes qui la soutiennent. Enfin, pour mieux intégrer la nécessité de l'agency des femmes, le mouvement associatif paysan doit passer par l'étape de la participation authentique et de la représentation démocratique des femmes.

Au Sénégal la majorité de la population vit en milieu rural et doit en grande partie sa survie aux activités du secteur primaire : agriculture, élevage, pêche, foresterie. Cette population, qui représente 60 % de la population active, est encore frappée par des phénomènes de pauvreté. Il s'agit principalement de femmes, de jeunes et de petits paysans qui se maintiennent grâce à une agriculture de survie sur des parcelles de dimensions réduites. La situation est

rendue encore plus difficile par le fait que l'éloignement de nombreuses zones rurales contribue à compliquer l'accès aux services sociaux de base. Dans ce contexte, le niveau de sécurité alimentaire nationale continue à être insuffisant. L'exemple du riz, la principale céréale consommée, est à ce titre manifeste : le besoin annuel du pays est seulement satisfait pour un tiers par la production de riz sénégalais !

Dans le secteur agricole, les femmes sont actives à plus de 70% mais ne détiennent pourtant que 13,4% des terres. Elles s'occupent en particulier de cultiver dans le champ familial, dans leurs champs propres dans les rares cas où elles en ont, et dans les périmètres collectifs des groupements de femmes. Du fait de la faible modernisation de l'agriculture sénégalaise, dans la mesure où elles ne disposent pas d'équipements appropriés, les femmes effectuent courbées et avec leur seule force physique toutes les activités agricoles, avant de s'occuper ensuite de leurs autres activités. L'agriculture consomme une bonne partie du « budget temps » des femmes et leur crée aussi beaucoup de problèmes liés au caractère difficile des terres, de plus en plus appauvries, érodées et infertiles. Résultat, cette situation exacerbe les difficultés des femmes à assurer le bien-être et l'équilibre familial.

Les femmes sont aussi confrontées à de réelles difficultés en termes d'accès à l'eau, particulièrement dans les zones qui ne disposent pas de forages, de puits équipés, encore moins de branchement à un réseau de distribution. La collecte de l'eau est devenue pour elles une corvée épuisante qui nécessite une grande patience à cause des incessants allers et retours nécessaires pour vérifier si la hauteur de l'eau du puits atteint un niveau leur permettant de puiser. Les femmes sont en outre obligées de faire de longues distances sans pour autant toujours parvenir à trouver de l'eau potable, car plusieurs autres contraintes rendent difficiles la corvée, comme la salinisation, l'impureté de l'eau ou les puits à secs. Cela se répercute sur leur santé ainsi que sur celle des enfants du fait de la qualité de l'eau et de l'effort physique fourni.

LE PAIS

Plusieurs analyses réalisées au Sénégal ont démontré que la responsabilité directe de l'alimentation de la famille rurale et de la satisfaction des besoins de base retombe en grande partie sur les femmes. Un lien direct a été constaté entre d'une part l'amélioration de l'empowerment des femmes, leur accès et leur contrôle des ressources naturelles et finan-

« Il ne faut pas cesser d'innover si l'on veut rester leader, et aujourd'hui je sais que ma réussite dans le domaine des farines nutritionnelles est un modèle pour d'autres femmes ». Amy Sarr Ndao, Kaolack

cières, et de l'autre, la sécurité alimentaire et les conditions de vie de la famille. Dans la stratégie du Programme Agricole Italie Sénégal le PAIS, il est donc indispensable de favoriser la participation des femmes aux activités et d'assurer leur représentativité dans les structures de concertation et de gestion du programme.

A travers le nouveau Programme Pays 2014 2016, l'Italie a confirmé son intérêt dans le secteur rural et agricole et veut soutenir le Gouvernement du Sénégal dans l'atteinte de ses objectifs grâce au (PAIS). Le PAIS veut ainsi soutenir les efforts du Gouvernement pour atteindre la souveraineté alimentaire à travers l'amélioration des productions de la riziculture pluviale et du maraîchage irrigué, l'intensification durable de l'agriculture, l'empowerment des femmes et des jeunes agriculteurs dans la riziculture pluviale, le maraîchage, la transformation et la commercialisation après-récolte des produits agricoles, et aussi le renforcement des compétences techniques des bénéficiaires et acteurs du programme.

Le PAIS applique l'approche genre de manière transversale et dans sa globalité. Les femmes sont parmi les principales actrices et bénéficiaires des activités qui augmenteront les productions, les rendements et donc les revenus agricoles. Au moins la moitié des bénéficiaires des activités agricoles est représentée par des femmes productrices, adhérentes aux associations mixtes de producteurs et/ou de groupements de productrices. Le programme inclut des agentes femmes, points focaux pour le genre en agriculture dans chaque région et chaque dispositif.

PAIS

Nom : Programme Agricole Italie Sénégal

Objectif : Contribuer à améliorer la sécurité alimentaire des populations des régions d'intervention du programme de coopération Italie-Sénégal dans une logique de développement concerté au niveau local et durable

Bénéficiaires : Les bénéficiaires directs sont estimés à 200 000 personnes sur 500 centres et communautés rurales où résident les agriculteurs (en majorité des femmes), les Organisations Paysannes (OP), les Groupements d'Intérêt Economique (GIE) et les Groupements de Promotion Féminine (GPF)

Zones d'intervention : Les régions d'intervention du CIDEL, du PIDES, du PLASEPRI, et du PAPSEN et les régions de Kaolack, Sédhiou, Kolda

Durée : 3 ans

Budget : 16,4 millions d'euros

Partenaire : Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER)

Secteurs prioritaires d'intervention : Développement rural et sécurité alimentaire

QUAND LES AGRICULTRICES CONTRÔLENT LES RESSOURCES

Augmenter les productions agricoles, améliorer les revenus de la terre, renforcer la sécurité alimentaire globale, promouvoir le développement économique local... telles sont les missions du programme PAPSEN avec lequel l'Italie veut accompagner le Gouvernement du Sénégal dans le soutien aux politiques de lutte contre la pauvreté en milieu rural. Une démarche qui souhaite mettre l'accent certes sur le développement local et la décentralisation mais surtout sur l'empowerment des femmes.

Une attention particulière est en effet réservée à l'inclusion des thématiques de genre dans toutes les étapes du programme, surtout pour ce qui concerne les mécanismes de représentation au niveau local, soit au sein des collectivités locales soit dans les organisations de producteurs. Les femmes sont les principales actrices et bénéficiaires de toutes les actions ayant pour objectif d'augmenter les productions, les rendements et les revenus agricoles. Elles représentent la majorité des bénéficiaires impliqués dans les activités agricoles des régions de Thiès, Diourbel et Fatick et la quasi-totalité des acteurs im-

pliqués dans la riziculture en Casamance. En effet, les femmes, totalisent 80% des actifs pour le maraichage à Thiès, Diourbel et Fatick et la majorité des producteurs de riziculture pluviale et du maraichage en Casamance.

Le PAPSEN a déjà contribué à améliorer les revenus agricoles des populations rurales sélectionnées grâce à la diversification des productions, la diffusion de pratiques agricoles modernes comme l'irrigation et l'amélioration des capacités techniques et entrepreneuriales des agriculteurs impliqués. Les principales interventions du programme concernent l'aménagement des vallées rizicoles, la réalisation des périmètres maraichers irrigués, la fourniture d'intrants agricoles, de semences, d'engrais et de machines agricoles. Elles concernent aussi la formation et l'assistance technique aux bénéficiaires et aux collectivités locales, la réhabilitation et la construction de pistes rurales, la réalisation d'infrastructures sociocommunautaires.

Grace à la construction de nouveaux périmètres maraichers, à la réalisation de pistes et d'autres activités de soutien à la commercialisation, le PAPSEN travaille à l'amélioration des revenus agricoles des populations rurales et soutien leur développement économique avec une vision axée sur l'empowerment des femmes, la décentralisation et la démocratie inclusive. Pour preuve, 30% des bénéficiaires sont constitués de coopératives de femmes rurales.

A côté du soutien technique et financier, le programme est en train de réaliser un diagnostic participatif dans les zones d'intervention pour identifier les obstacles et les priorités des femmes rurales afin de favoriser leur participation active dans la réalisation et la gestion de leurs activités. Dans ce contexte, l'Italie est en train d'accompagner le Ministère de l'Agriculture pour le développement d'une politique de gender mainstreaming de tout le secteur. Il s'agit en effet de mettre au point une méthodologie, testée au niveau local, pour l'identification et l'expérimentation des indicateurs complexes de genre. Autrement dit,





« Dans le GIE agricole de 80 femmes que je dirige, je constate que les femmes travaillent plus que les hommes, parce qu'elles cumulent un emploi de bureau le matin et le travail aux champs l'après-midi ! ». Aïssatou Deme, Guinguinée

à travers des analyses quantitatives et qualitatives, on cherche à mesurer l'impact des interventions nationales sur l'empowerment des femmes. Avec pour objectif final d'influencer les choix politiques du Gouvernement du Sénégal en matière de sécurité alimentaire dans l'optique de la promotion de l'égalité de genre. Cette méthodologie sera en particulier appliquée aux initiatives prévues dans le cadre de la Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition (NASAN), lancée au niveau mondial par le G8 en juin 2012. Une initiative à laquelle le Sénégal a adhéré et qui constitue une contribution importante pour augmenter les investissements en direction du secteur privé agricole.

Les prévisions du programme PAPSEN sont ambitieuses. Dans les régions de Thiès, Diourbel et Fatick, 400 hectares seront aménagés pour le maraîchage avec irrigation goutte à goutte selon le modèle TIPPA, c'est-à-dire divisés en petites fermes communautaires de 5-20 hectares. Un centre de référence sera édifié à Diourbel ou Thiès pour la formation et la fourniture de services d'assistance technique aux productrices et producteurs pour le maraîchage. Une

augmentation significative des superficies cultivées à riz pluvial est prévue grâce à l'aménagement de 4 000 hectares de vallées en Casamance. Près de 100 km de nouvelles pistes rurales seront construites ainsi qu'une centaine d'infrastructures sociocommunautaires de conservation et commercialisation des produits agricoles. Les agricultrices, majoritairement des agricultrices, et les collectivités locales de Sédhiou et Kolda seront formés et recevront une assistance technique dans la gestion des aménagements irrigués et dans les techniques culturales modernes. Enfin, dans les régions de Sédhiou et Kolda 100 hectares seront aménagés pour le maraîchage avec irrigation goutte à goutte, clôtures, systèmes de pompage et magasins.

PAPSEN

Nom : Programme d'Appui au Programme National d'Investissement de l'Agriculture - Sénégal

Objectif : Contribuer à atteindre l'Objectif du Millénaire pour le Développement O1 T1 qui prévoit de réduire de moitié le taux de pauvreté d'ici 2015 à travers le soutien à l'agriculture irriguée, au développement de l'entrepreneuriat rural et à la promotion du développement économique local

Bénéficiaires : Les agriculteurs, en majorité agricultrices, leurs familles et les Organisations Paysannes (OP), les Groupements d'Intérêt Economique (GIE) et les Groupements de Promotion Féminine (GPF), pour un total de 40 000 personnes localisées dans les régions centrales

Zones d'intervention : Thiès, Diourbel, Fatick, Sédhiou, Kolda

Durée : 3 ans

Budget : 32,5 millions d'euros

Partenaire : Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural

Secteurs prioritaires d'intervention : Développement rural et sécurité alimentaire



TOUTES LES FEMMES SONT CHEFS D'ENTREPRISE DANS L'ÂME !

Les politiques de genre ne peuvent plus ignorer l'ampleur de l'Aide privée ! En effet, les transferts de capitaux privés et les investissements directs vers le Sud du monde sont égaux aux 4/5^{ème} du total des mouvements de capitaux. Alors que de son côté, l'Aide Publique au Développement représente seulement 1/5^{ème} des capitaux transférés. Il est ainsi important de connaître les modalités de ces mouvements de capitaux pour exploiter au mieux les grandes possibilités offertes par l'investissement privé. Il s'agit en substance de mobiliser une aide beaucoup plus consistante et articulée que l'Aide publique, et de

commencer à donner une place d'acteur stratégique à l'Aide Privée.

« Si j'ai un rôle social et sanitaire central dans mon quartier, en plus de mes responsabilités de chef d'entreprise, c'est parce que nous les femmes avons l'empathie, la conscience de l'utilité, et cherchons toujours à résoudre les situations difficiles ». Ami Bitèye, Kaolack

Il semble fondamental aujourd'hui de mobiliser cette aide privée en l'impliquant dans une forme de responsabilisation publique ayant pour mission une distribution plus égalitaire et solidaire des ressources. Dans le cas des politiques de genre dans ce secteur, cela demande une approche systémique susceptible de mettre en œuvre plusieurs stratégies de front. Comme par exemple, la possibilité de valoriser la féminisation des remises des émigrants. Ou comme l'utilisation de manière vertueuse des immenses potentialités offertes par le système de communication pour les campagnes de fund raising. En évitant notamment la répétition des stéréotypes de genre sur la réalité du Sud du monde et en maintenant les paramètres internationaux sur la représentation des figures féminines. Ou encore par l'enrichissement de la collaboration entre les secteurs profit et no profit sur les politiques de genre et de développement. Ou enfin, en insistant sur l'augmentation des femmes en position de leadership dans le secteur privé, par une plus grande attention portée à leur connaissance expérientielle. Et ainsi mieux définir, par zones géogra-

phiques, les responsabilités des entreprises privées à l'éradication des discriminations de genre.

Parmi les principales difficultés rencontrées, les petites et moyennes entreprises sénégalaises se trouvent d'abord confrontées à la difficulté d'accès au crédit. Un handicap dû à l'insuffisance des instruments financiers spécifiques aux investissements nécessaires aux micro-entrepreneurs, qui dans la grande majorité des cas sont des femmes. Non seulement les banques, mais aussi les institutions de microfinance, demandent des garanties insoutenables pour les femmes et les populations en situation de vulnérabilité, incapables qu'elles sont d'améliorer la qualité de leurs produits financiers et d'élargir leur portefeuille crédit.

De leur côté, les sénégalais et les sénégalaises de l'étranger sont eux aussi des entrepreneurs potentiels dans leur pays de provenance, mais font eux aussi face à de nombreux obstacles pour mettre en œuvre leurs entreprises économiques. En effet, ils n'ont pas accès à un véritable système complet d'information, soit sur le tissu économique italien à partir duquel ils pourraient démarrer leur activité, soit sur le système économique sénégalais. Leur potentiel économique reste donc largement inexprimé et est utilisé principalement pour financer la consommation au Sénégal.

Au Sénégal les activités productives sont principalement concentrées dans la région de Dakar et de Thiès. L'économie actuelle des régions à plus fort taux d'émigration, basée sur le secteur primaire extensif, assujettie à la désertification, à la carence d'infrastructures de transformation, de conservation, de transport, et aussi de compétences, n'est pas capable de proposer des alternatives à l'émigration. De plus, l'entrepreneuriat féminin a une bonne réputation d'efficacité mais n'est pas pour autant soutenu par les services d'accompagnement adéquats, susceptibles de répondre à ses exigences. Des services et organismes qui manquent d'innovation, reproduisent souvent les stéréotypes de genre et relèguent l'investissement des femmes dans des filières peu productives.

LE PLASEPRI

Avec le programme PLASEPRI, la Coopération italo-sénégalaise a mis sur pied une plateforme d'assistance technique et financière pour contribuer au développement du secteur privé. Il s'agit de jouer sur deux leviers : valoriser tant le potentiel économique local que celui de la communauté sénégalaise en Italie, avec l'objectif de stimuler une plus grande participation du secteur privé au développement durable

du pays. Le PLASEPRI veut promouvoir en priorité le rôle économique des femmes et de la diaspora sénégalaise en Italie dans le processus de développement à travers la création de micros, petites et moyennes entreprises.

Le programme prévoit le financement des investissements productifs des petites et moyennes entreprises à travers l'articulation de trois instruments opérationnels. Des lignes de crédit pour le soutien aux PME. Des lignes de crédit pour le financement d'investissements dédiés au démarrage et au renforcement des micros-petites-moyennes entreprises surtout de type rural. De l'assistance technique aux PME et aux institutions financières locales pour la préparation et l'évaluation des plans d'investissement.

Un fonds spécifique de 1,5 millions d'euros géré directement par le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance a été constitué pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin. La formation de 500 femmes en techniques productives et de gestion a été suivie par le financement des 347 entreprises de femmes présentes sur tout le territoire national. Les formations réalisées en partenariat avec le Bureau National de la Formation professionnelle ont permis de délivrer à toutes les femmes entrepreneuses des diplômes professionnels reconnus au niveau national.

PLASEPRI

Nom : Plateforme d'Appui au Secteur Privé et à la valorisation de la diaspora sénégalaise en Italie

Objectif : Augmentation de la capacité du secteur privé sénégalais et de la diaspora sénégalaise à contribuer au développement durable et promotion des femmes dans le processus de développement

Bénéficiaires : 490 projets en microfinance et pour les PME. Un total de 347 femmes entrepreneuses bénéficiaires des activités de crédit, dont 320 regroupées en coopératives

Zones d'intervention : Le programme a une couverture nationale mais parmi les zones géographiques à plus grande concentration d'intervention on trouve les régions de Dakar, Thiès, Kaolack et Saint Louis

Durée : 6 ans

Budget : 24 millions d'euros

Partenaire : Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), Direction Microfinance du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance

Secteur prioritaire d'intervention : Développement du secteur privé



L'ITALIE LEADER DU GROUPE GENRE DE L'UNION EUROPÉENNE

Depuis 2011, l'Italie a été choisie par l'Union européenne et les États membres, en tant que leader de la question genre et comme porte-parole de l'UE dans le dialogue politique de celle-ci avec le gouvernement sénégalais. En effet, en 2011, les États membres de l'Union européenne ont décidé de constituer un groupe ad hoc pour assurer la mise en œuvre du « Plan d'Action de l'UE 2010-2015 sur la parité entre hommes et femmes et l'émancipation féminine dans le développement » dans le cadre de la coopération au développement. A partir de sa mise en place, le groupe est présidé par l'Italie, qui est le principal donateur de la thématique de l'égalité de genre et de l'empowerment des femmes, représentant l'Europe dans le dialogue politique avec le Gouvernement du Sénégal.

L'objectif principal du groupe est d'accroître l'intégration de la dimension genre dans la coopération UE-Sénégal à travers l'échange d'expériences, l'intégration de l'empowerment des femmes, l'élaboration d'instruments communs de suivi et d'évaluation, le renforcement du rôle de l'UE dans le dialogue politique avec le Sénégal. Pendant les activités de suivi, évaluation et reporting pilotées par l'Italie sur la période 2013-2014, on constate un engagement plus important de l'UE et des États membres (Espagne, Belgique, Italie, Allemagne, Luxembourg). Cet engagement a pris différentes formes : promotion de l'égalité de genre à travers des programmes spécifiques, mainstreaming du genre dans les programmes de l'UE et des États membres, application d'indicateurs spécifiques de genre, utilisation des Gender Markers et renforcement du dialogue politique en matière de genre.

La coopération au développement de l'Union Européenne considère l'égalité de genre comme une de ses valeurs fondamentales. La parité entre hommes et femmes est inscrite dans le traité de Lisbonne et dans la Charte des droits fondamentaux de l'UE. Le « Consensus européen sur le développement » de 2002, déclaration de principes partagés des États membres et des institutions de l'UE, demande à l'UE d'inclure une forte composante de genre dans toutes ses politiques entrant dans le cadre de ses relations avec les pays en voie de développement.

Les orientations de l'UE sur la violence contre les femmes et les filles et la lutte contre toutes les formes de discrimination basées sur le genre reconnaissent que la violence contre les femmes et les filles constitue « une des principales violations des droits humains du monde d'aujourd'hui ». Cette reconnaissance engage l'Union à utiliser ses instruments diplomatiques et financiers pour contribuer à prévenir la violence, à protéger les victimes et poursuivre les coupables. Le Plan d'Action de l'UE fixe des objectifs ambitieux pour soutenir les femmes et les filles à travers une triple approche. 1) Faire systématiquement de l'égalité de genre un argument de dialogue politique avec les pays partenaires. 2) Traiter les exigences des femmes et des filles dans toutes les actions de développement. 3) Réaliser des actions de financements visant à aider les femmes et les filles.

Directrice de publication :
Giuliana Serra, Experte Genre,
Bureau régional Afrique de
l'Ouest de la Coopération
italienne

Conseillère de la rédaction :
Francesca Lulli, consultante
spécialiste en genre Bureau
régional Afrique de l'Ouest
de la Coopération italienne

Coordination éditoriale :
L'entreprise sociale Khady
Touré Coaching (KTC)

Rédacteur en chef :
Fabrice Hervieu, Directeur
des publications (KTC)

Secrétariat de rédaction :
L'entreprise sociale Khady
Touré Coaching (KTC)

Traduction :
Giuliana Serra, Anna-Maria
Badini, Fellowship UNDESA,
Bureau régional Afrique de
l'Ouest de la Coopération
italienne

Conception graphique :
Sandy Haessner

Photographe :
Alioune B. Ba

Impression :
La Rochette Dakar

Date de publication :
Mai 2015



MILANO



Investie dans le secteur de la pêche depuis 1985, son GIE compte aujourd'hui 60 femmes. Travailleuse, déterminée, engagée en politique à l'échelle locale, elle dit avoir été sujette à la discrimination politique en tant que femme. Mais rien ne l'arrête, certainement pas la résistance des hommes !

Mame Binta Demba, Kafountine, Sud du Sénégal